



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 510 494 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
02.03.2005 Bulletin 2005/09

(51) Int Cl.7: **B66B 11/02**

(21) Numéro de dépôt: **04077249.3**

(22) Date de dépôt: **06.08.2004**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL HR LT LV MK

(72) Inventeur: **Bluteau, Jean-Yves**
49140 Soucelles (FR)

(74) Mandataire: **Maillet, Alain**
Cabinet le Guen & Maillet,
5, Place Newquay,
B.P. 70250
35802 Dinard Cedex (FR)

(30) Priorité: **26.08.2003 FR 0310179**

(71) Demandeur: **Thyssenkrupp Elevator**
Manufacturing France S.A.S.
49007 Angers Cédex 01 (FR)

(54) **Installation d'ascenseur comportant une cabine pourvue d'une arcade**

(57) La présente invention concerne une installation d'ascenseur comportant une cabine (1) pourvue d'une arcade (2). Le mouvement de la cabine (1) est commandé et contrôlé par des moyens de contrôle et de com-

mande. Les moyens de contrôle et de commande sont regroupés en un ensemble de contrôle monté dans ladite arcade (2) et tourné vers ladite cabine de manière à être accessible depuis celle-ci.

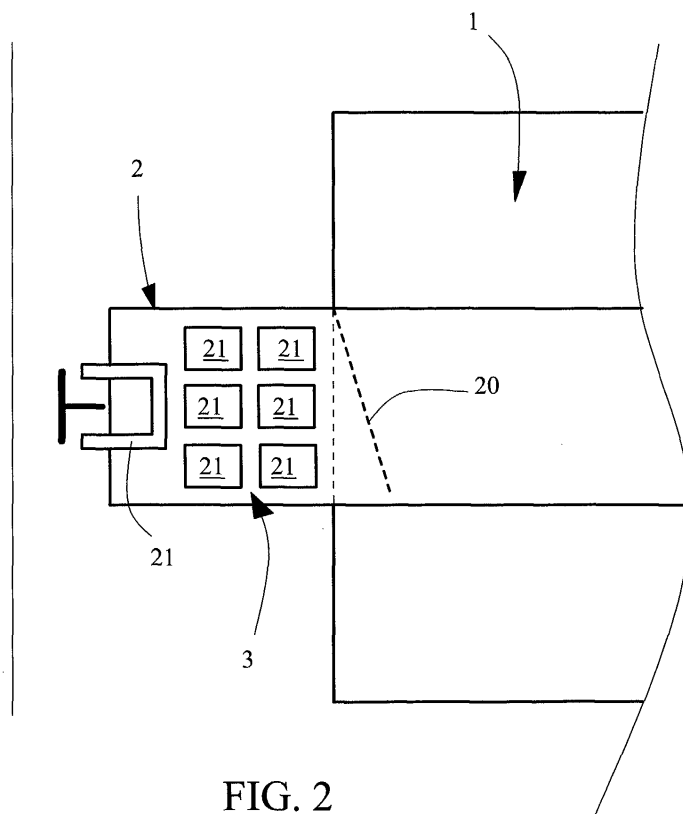


FIG. 2

A-A

EP 1 510 494 A1

Description

[0001] La présente invention concerne une installation d'ascenseur équipée d'un ensemble de contrôle du mouvement d'une cabine.

[0002] Une installation d'ascenseur comporte habituellement une cabine prévue pour se déplacer dans une gaine mue par un moteur. Le mouvement de la cabine et l'arrêt de la cabine sont pilotés par des moyens de contrôle et de commande tels qu'un boîtier de commande, un limiteur de vitesse et un parachute. Ces différents moyens de contrôle et de commande sont installés à divers endroits de la gaine d'ascenseur et de la cabine, par exemple dans une machinerie, sur la cabine, en haut de la gaine ou en fond de fosse de la gaine d'ascenseur, etc. Cette dispersion des différents moyens de contrôle et de commande augmente la durée d'intervention lors de la maintenance. En outre, la maintenance de certains moyens de contrôle et de commande est rendue difficile de part leur emplacement.

[0003] Le but de l'invention est donc d'éviter les inconvénients précédemment décrits.

[0004] A cet effet, la présente invention concerne une installation d'ascenseur comportant une cabine pourvue d'une arcade, le mouvement de ladite cabine étant commandé et contrôlé par des moyens de contrôle et de commande, caractérisée en ce que lesdits moyens de contrôle et de commande sont regroupés en un ensemble de contrôle monté dans ladite arcade et tourné vers ladite cabine de manière à être accessible depuis celle-ci.

[0005] Selon une autre caractéristique de l'invention, ledit ensemble de contrôle comporte au moins un limiteur de vitesse et un parachute.

[0006] Selon une autre caractéristique de l'invention, ladite cabine comporte, dans une de ses parois, une trappe permettant un accès audit ensemble de contrôle.

[0007] Les caractéristiques de l'invention mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres, apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'un exemple de réalisation, ladite description étant faite en relation avec les dessins joints, parmi lesquels :

la Fig. 1 représente une vue en perspective d'une cabine d'ascenseur pourvue d'une arcade ; et
la Fig. 2 représente une vue en coupe selon le plan A-A de la Fig. 1.

[0008] On a représenté à la Fig. 1 une cabine d'ascenseur 1 d'une installation d'ascenseur classique. Cette cabine 1 est tractée à l'aide d'au moins un câble 11 dans une gaine 12. Le ou chaque câble 11 est fixé à une arcade 2 formant un cadre sur lequel repose et est fixée la cabine 1. Ce cadre comporte quatre poutres montées perpendiculairement les unes aux autres. La section des poutres peut être un U tel que représenté mais on peut prévoir d'autres formes permettant d'obtenir le même résultat.

[0009] Dans l'invention, les différents moyens de contrôle et de commande 21 du mouvement de la cabine 1 sont placés dans une poutre latérale de l'arcade 2, ainsi que représenté à la Fig. 2. Ces moyens forment un ensemble de contrôle 3 du mouvement de la cabine d'ascenseur. L'ensemble de contrôle 3 est de préférence inséré dans l'arcade 2, c'est-à-dire entre l'arcade 2 et la cabine 1 et est fixé sur celle-ci ou sur les côtés de la cabine 1 de façon à être accessible depuis l'intérieur de la cabine 2. Une ouverture est réalisée au travers d'une paroi de la cabine 1 afin de permettre cet accès et refermée, par exemple, par une trappe 20. Cette trappe 20 peut permettre l'installation d'un moyen de commande tel qu'un panneau de commande.

[0010] L'ensemble de contrôle 3 inséré dans l'arcade 2 comporte notamment un limiteur de vitesse et un parachute. D'autres moyens de contrôle et de commande 21 sont par exemple une carte de télésurveillance, une carte opérateur, une carte de manoeuvre, des moyens de détections de positions. Ainsi, en fonction de la position de l'ensemble de contrôle 3 dans l'arcade 2, l'arcade 2 peut être ou non percée pour permettre le passage éventuel des câbles permettant le fonctionnement du limiteur de vitesse et/ou du parachute.

[0011] Grâce à l'ouverture donnant sur l'arcade 2, le personnel de maintenance a accès à l'ensemble des moyens de contrôle et de commande 21 de l'ensemble de contrôle 3 depuis l'intérieur de la cabine. Ainsi, l'entretien régulier des pièces les plus sollicitées peut être effectué en un seul endroit et de manière sécurisée. Depuis la cabine 1, il est notamment possible de vérifier l'état des câbles, des contacts parachute et des contacts limiteur, etc. En outre, l'accès aux moyens de contrôle et de commande 21 est plus rapide.

Revendications

1. Installation d'ascenseur comportant une cabine (1) pourvue d'une arcade (2), le mouvement de ladite cabine (1) étant commandé et contrôlé par des moyens de contrôle et de commande (21), **caractérisée en ce que** lesdits moyens de contrôle et de commande (21) sont regroupés en un ensemble de contrôle (3) monté dans ladite arcade (2) et tourné vers ladite cabine de manière à être accessible depuis celle-ci.
2. Installation d'ascenseur selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** ledit ensemble de contrôle (3) comporte au moins un limiteur de vitesse et un parachute.
3. Installation d'ascenseur selon la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce que** ladite cabine (1) comporte, dans une de ses parois, une trappe (20) permettant un accès audit ensemble de contrôle (3).

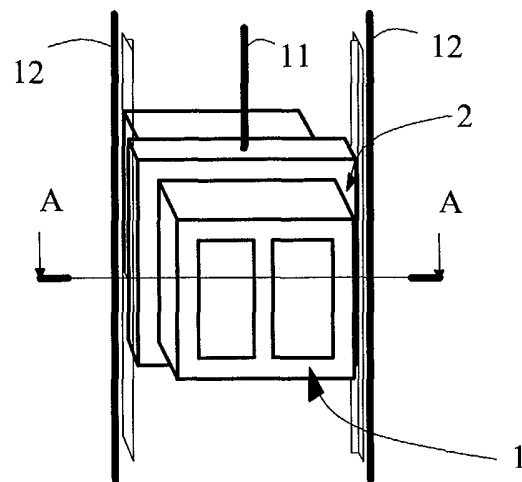


FIG. 1

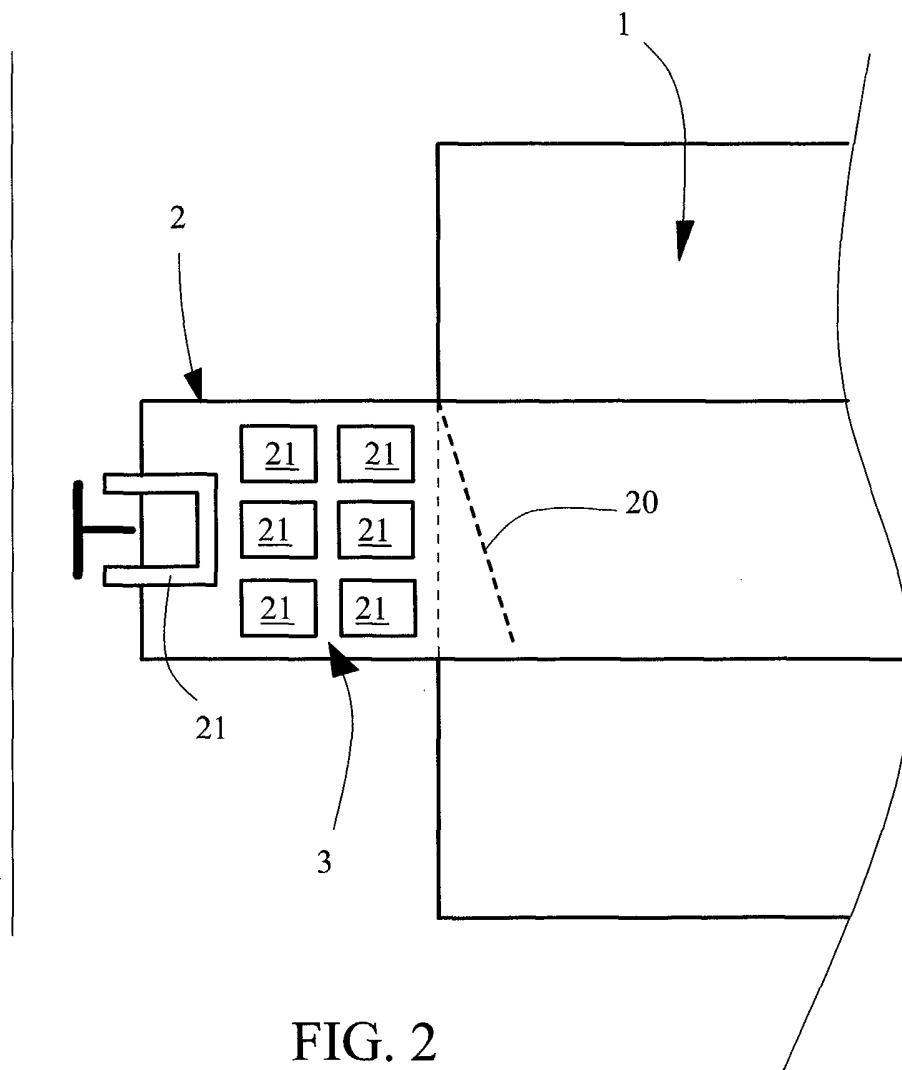


FIG. 2

A-A



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 04 07 7249

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 1998, no. 10, 31 août 1998 (1998-08-31) & JP 10 139294 A (OTIS ELEVATOR CO), 26 mai 1998 (1998-05-26) * abrégé *	1,3	B66B11/02
A	-----	2	
Y	WO 99/33743 A (KONE CORP ;PAHKALA KARI (FI); RAESAENEN MATTI (FI); SUORSA ESA (FI) 8 juillet 1999 (1999-07-08) * page 5, ligne 10-22 * * page 6, ligne 24-28 *	1,3	
A	-----	2	
Y	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2000, no. 12, 3 janvier 2001 (2001-01-03) & JP 2000 247563 A (HITACHI LTD), 12 septembre 2000 (2000-09-12) * abrégé *	1,3	
A	-----	2	
Y	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2003, no. 10, 8 octobre 2003 (2003-10-08) & JP 2003 160288 A (MITSUBISHI ELECTRIC CORP), 3 juin 2003 (2003-06-03) * abrégé *	1,3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
A	-----	2	B66B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 14 octobre 2004	Examineur Eckenschwiller, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1
EPO FORM 1503 03.82 (P4/C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 07 7249

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

14-10-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 10139294	A	26-05-1998	AUCUN	
WO 9933743	A	08-07-1999	FI 974614 A	24-06-1999
			AU 1762399 A	19-07-1999
			WO 9933743 A1	08-07-1999
JP 2000247563	A	12-09-2000	AUCUN	
JP 2003160288	A	03-06-2003	AUCUN	

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82